

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



## Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

ZH

## PREMIÈRE PUBLICATION

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Optique J. Fasel S.A. en liquidation, Fribourg**
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 01.10.2010
- 4. Echéance de préavis des créances: 29.11.2010
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Optique J. Fasel S.A. en liquidation, c/o Joseph Fasel, Avenue Général-Guisan 42, 1700 Fribourg
- **6. Indication**: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- 7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Notar Me Marc-Antoine Pürro 1700 Fribourg

00551503